



27th Final Masters du Cheval Ibérique 2023

CONDITIONS SANITAIRES

Contrôle à l'arrivée

Dans le cadre de la sécurité sanitaire, des examens cliniques gratuits, peuvent être effectués à l'entrée des animaux sur le site de la finale Europe 2023 du Masters du Cheval Ibérique. Les équidés devront être présentés dans un bon état général et tous disposer des éléments indiqués ci-après.

Si l'examen clinique est suspect, il peut être imposé de conserver l'animal en quarantaine dans des boxes extérieurs, et dans les cas les plus graves de refuser l'entrée sur le site.

Les vétérinaires et le Comité d'Organisation se réservent le droit d'exclure tout cheval ne répondant pas à ces conditions.

Eléments obligatoires

Pour Tous

Livret d'identification de l'équidé avec signalement graphique et/ou descriptif effectué par un vétérinaire agréé ou un agent des haras ou attestation provisoire pour ceux en attente du signalement définitif des haras.

- **Transpondeur électronique**

- **Pour les transporteurs professionnels : Certificat de type 2* et Certificat de compétence**

Equidés stationnés en France

- **Une attestation sanitaire** du vétérinaire habilité de l'exploitation de départ indiquant que les chevaux ou espèces équines exposés sont indemnes depuis au moins 30 jours de signe clinique de toute maladie infectieuse. Elle doit comporter le n° d'ordre du vétérinaire, l'adresse du lieu de résidence habituel des chevaux, le nom + N° SIRE ou transpondeur du ou des chevaux concerné(s) par l'attestation

[Certificat sanitaire pour chevaux stationnés en France](#)

Equidés en provenance de pays étrangers

Copie du certificat généalogique et zootechnique délivré par le pays tiers d'origine et visé par les autorités (cf. **Article D653-111** du code rural), soit :

⇒ **Intra CEE** : certificat issu du système TRACE NT : Afin de respecter les nouvelles Normes Européennes, nous vous remercions de vous munir d'un Certificat Sanitaire établi « TRACE NT » pour votre arrivée avec vos chevaux. Avant le départ vous devez contacter les Autorités Sanitaires de votre pays de résidence afin d'obtenir le « certificat TRACE NT » <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Nom: **Parc équestre francilien** - TRACE : TR-5068782 / Equine establishments identifiant : ATP-IFCE-00106

Adresse à compléter : Parc équestre francilien – cd34 La Culotte 77181 LE PIN

⇒ **Hors CEE GRAND EXPORT** : se conformer à la législation et la réglementation du pays de provenance en corrélation avec les dispositifs français : vaccination, documents de transport, protocole sanitaire, protocole douanier (carnet ATA ou admission temporaire).

Pour valider tous vos documents sanitaires pour votre retour, un prestataire de service : Horse logistique Compagny accompagné d'un vétérinaire agréé sera place de mercredi à dimanche. Coût de ce service à régler sur place au MCI : Chevaux intra CEE (NED, ITA, BEL, CH, GER) = 15 € par cheval, chevaux hors CEE (GBR) = 85€ par cheval

Pour toute question, merci de contacter :

1. Votre vétérinaire

2. Votre service vétérinaire compétent (DDPP pour la France)

3. Monsieur Philippe APERT : apert.philippe@gmail.com, +33607764243 (Horse logistique Compagny)

Les chevaux non identifiés ne seront pas acceptés.